

LETTRE DU CENTRE N° 175

Sujet : Création de sessions de formation sur la mise en place des prélèvements au format Sepa en version 2.3.2 de l'Usine Retraite

En lien avec la Direction du produit retraite (DPR) et l'Accompagnement du changement et de la transformation des métiers (ACT), le Centre de Formation et des expertises métiers crée des sessions de formation d'une journée à destination des formateurs relais des groupes sur la mise en place des prélèvements au format Sepa (Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros).

L'objectif de cette formation est d'identifier les opérations préliminaires à la mise en place de ce nouveau système de paiement ainsi que de prendre connaissance des évolutions de la gestion consécutives à son application. Ces nouveautés sont incluses dans la version 2.3.2 de l'Usine Retraite.

Les sessions se tiendront au GIE Agirc-Arrco, 16-18 rue Jules César, Paris 12^{ème} aux dates suivantes :

- Le 26 mai 2015
- Le 27 mai 2015
- Le 28 mai 2015
- Le 29 mai 2015

- Le 10 juin 2015
- Le 17 juin 2015
- Le 18 juin 2015
- Le 19 juin 2015

Cette formation d'intérêt général, intitulée « La mise en place du Sépa Direct Débit », est mise en œuvre dans le cadre de l'offre mutualisée du Centre de formation. Son coût est de 150 euros par stagiaire (plus 19,50 euros de frais de repas).

Pour des raisons d'efficacité pédagogique, l'ensemble des formateurs relais des GPS sont formés directement par les formateurs référents fédéraux.

Au cours de ces sessions, un kit pédagogique sous format PowerPoint sera fourni aux stagiaires.

Il convient soit de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 12 mai 2015, au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gje.cfp@agirc-arrco.fr), soit de procéder à la préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

Vous trouverez, ci-joint, le programme et les modalités pratiques de cette session.

PJ : - Contenu de la formation
- Bulletin d'inscription

Destinataires : *Direction générale*
Direction Retraite
Direction des Ressources Humaines
Direction de la Communication
Responsables Formation
Pour info : secrétaire du CE

Formation

La mise en place du Sépa Direct Débit

CONTENU DE LA FORMATION

- **Objectifs**

- Comprendre la mise en place du prélèvement SEPA au sein du système d'information de la Retraite Complémentaire
- Connaître la gestion des mandats SEPA dans l'environnement du Groupe
- Connaître la gestion des prélèvements dans l'UR et les applications associées

- **Contenu**

- Généralités sur le SEPA
- La trajectoire vers la mise en place SEPA
- La gestion des mandats
- La gestion des prélèvements
- Le SDD et l'environnement UR

- **Sessions**

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 26 mai 2015 | <input type="checkbox"/> 10 juin 2015 |
| <input type="checkbox"/> 27 mai 2015 | <input type="checkbox"/> 17 juin 2015 |
| <input type="checkbox"/> 28 mai 2015 | <input type="checkbox"/> 18 juin 2015 |
| <input type="checkbox"/> 29 mai 2015 | <input type="checkbox"/> 19 juin 2015 |



Formation « La mise en place du Sépa Direct Débit »

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session :

- Session du 26 mai 2015
- Session du 27 mai 2015
- Session du 28 mai 2015
- Session du 29 mai 2015

- Session du 10 juin 2015
- Session du 17 juin 2015
- Session du 18 juin 2015
- Session du 19 juin 2015

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 150 euros (+ 19,50 euros de repas).
Règlement à réception de la facture.

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Il convient soit de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 12 mai 2015, au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr), soit de procéder à la préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.